



## Commune de Chazey-Bons

### Note de présentation synthétique du compte administratif 2024

#### SOMMAIRE :

- 1- Le cadre général du budget
- 2- la réalisation du budget 2024

#### 1- Le cadre général du budget

La conjoncture actuelle (guerre en Ukraine, augmentation du prix des énergies et des matières premières) a forcément eu un impact sur les finances des collectivités 2024.

Le prix de l'électricité a augmenté de 30 % pour les collectivités en 2021 puis en 2022 et de 10 % en 2024.

Le report de l'inflation sur l'impôt foncier a entraîné une augmentation de 7,1 % des bases d'imposition.

En parallèle, la DGF n'a que très légèrement augmenté en 2023 (3,3%)

La commission finances avait élaboré un budget en s'appuyant sur la continuité de sa politique de baisse des dépenses énergétiques par la mise en œuvre d'énergies « propres » (véhicule hybride, pompes à chaleur à la salle des fêtes, à la mairie et à la salle de Pugieu).

Bien sur, ces hausses ont également un impact important sur les finances des ménages avec une inflation en hausse et un pouvoir d'achat en baisse.

Pour ces raisons, le conseil municipal avait voté une baisse de 1 point de la TFB et proportionnellement de la TFNB en 2022. Ces taux n'avaient pas été modifiés en 2023.

Il a ainsi été proposé de maintenir les taux actuels des différentes taxes communales.

Taxe foncière bâtie : 22,13 %

Taxe foncière non bâties : 23,03 %

#### 2- Réalisation du budget 2024 :

##### La section de fonctionnement

##### Les dépenses de fonctionnement en 2024 :

- les charges à caractère général (petits matériels, énergies, entretien, réparations,...) :

Réalisé : 276 340 € / Budgétisé : 305 400 €

- les charges de personnels (salaires et charges sociales) :

Réalisé : 385 754 € / Budgétisé : 385 754 €

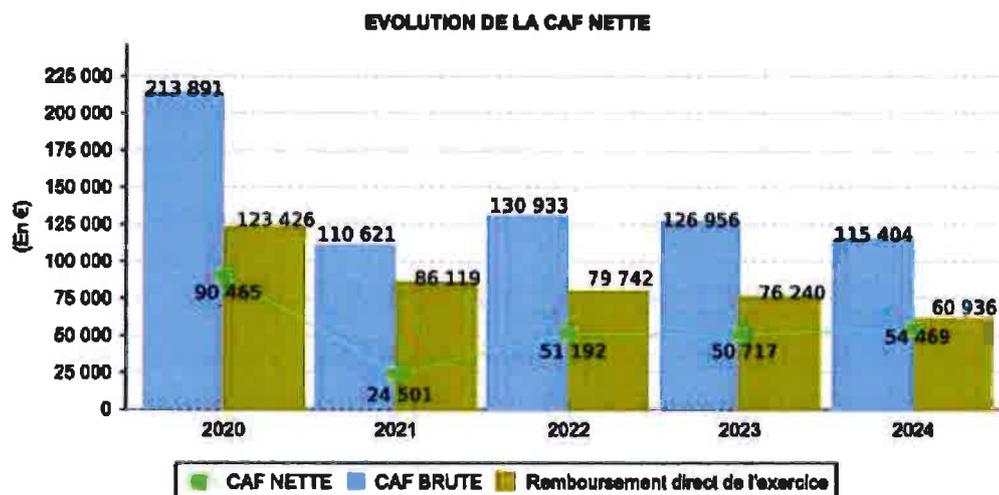
- les charges de gestion courante (subventions, participation, indemnités élus, ...) :  
Réalisé : 160 990 € / Budgétisé : 161 990 €
- les charges financières (intérêts des emprunts, frais renégociation,...) :  
Réalisé : 8928 € / Budgétisé : 8928 €

#### Les recettes de fonctionnement en 2024 :

- les produits issus de la fiscalité locale (TH, TFB, TFNB, FNGIR, etc.) :  
Réalisé : 623 620 € / Budgétisé : 606 726 €
- les dotations et participations de l'État et CCBS :  
Réalisé : 162 303 € / Budgétisé : 138 690 €
- les produits courants (locations, baux,...) :  
Réalisé : 31 258 € / Budgétisé : 40 000 €
- les produits des services :  
Réalisé : 106 470 € / Budgétisé : 106 650 €
- les produits d'ordre (cession d'immobilisations, amortissements) : 51 367 € (vente terrains)

#### Capacité d'autofinancement (CAF) :

La CAF de gestion du budget principal calculée à partir des Comptes Administratifs 2024 s'établit à : 115 404 € (126 956 en 2023).



#### La section d'investissement

##### Les principales dépenses d'investissement en 2024 : 438 322 €

- emprunts en cours : 60 935 €
- groupe scolaire (extension classe + cantine) : 239 839 €
- bois et forêts : 2537 €
- extension cimetièrre : 31 940 €
- four lavoir Chavillieu, local archives : 46 150 €
- réseaux électrification et voirie : 12 468 €
- matériels et outillages : 10 613 €
- éclairage mairie : 3038 €
- divers : 30 802 € (mobilier, agencement, autres immobilisations)

**Les recettes d'investissement en 2024 : 96 747 €**

- FCTVA : 18 459 €
- taxe d'aménagement : 53 984 €
- subventions Etat, CD 01 : 10 013 €
- amortissements : 13 141 €

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	911 118.54 €	1 012 327.74 €
<b>Investissement</b>	438 322.76 €	650 607.95 €
<b>Report au 002 (2023)</b>		958 507.61 €
<b>Report au 001 (2023)</b>	302 812.99 €	
<b>Reste à réaliser</b>	125 000.00 €	96 000.00 €
<b>Total</b>	<b>1 777 254.29 €</b>	<b>2 717 443.30 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>940 189.01 €</b>

(fait par Bruno FORT – Adjoint aux finances) le 01/04/2025